

NOTE DE PRESENTATION

BUDGETS PRIMITIFS 2023

NOMENCLATURE M41, M49

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON**

L'élaboration des budgets primitifs 2023 se fonde sur le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 23 février 2023.

Les items « virement à la section d'investissement » et « virement de la section de fonctionnement » sont comptabilisés dans le total pour le présent document mais ne font bien sûr pas l'objet d'une réalisation effective.

BUDGET EAU POTABLE

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2023 s'élèvent à 4 897 341 € dont 3 103 907 € de dépenses réelles et 1 793 434 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011-Charges générales	1 396 323,00
012-Charges de personnels	899 400,00
014-Reversements agende de l'eau	354 000,00
65-Autres charges	125 000,00
	2 774 723,00
66-Charges financières	27 684,00
67-Charges exceptionnelles	150 500,00
68-Provisions	151 000,00
022-Dépenses imprévues	0,00
	329 184,00
Dépenses réelles	3 103 907,00
023-Virement à la section d'investissement	836 649,00
042-amortissements	956 785,00
Dépenses d'ordre	1 793 434,00
DF de l'exercice	4 897 341,00
002-Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	4 897 341,00

Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
		2022	2023	2022/2023	
Chap.	Libellés				
011	Charges de gestion courante	1 395 637,00	1 396 323,00	686,00	0,05%

Les dépenses sont constantes par rapport à 2022.

Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
012	Charges de personnels	825 200,00	899 400,00	74 200,00	8,99%

Cette prévision d'évolution de la masse salariale est due :

- 1) À l'évolution naturelle des carrières des agents, c'est-à-dire les avancements d'échelon, de grade et de promotion interne (GVT),
- 2) Des indemnités de ruptures conventionnelles et d'indemnités chômage, renfort dans les services,
- 3) Aux projets de l'année 2023 qui vont engendrer des frais de fonctionnement et plus particulièrement des charges de personnels supplémentaires. Il s'agit notamment du recrutement d'un responsable du pôle études et travaux au service de l'eau et de l'assainissement.

Chapitre 014 – atténuation de produits :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
014	Atténuations de produits	307 000,00	354 000,00	47 000,00	15,31%

Augmentation du reversement de l'agence de l'eau.

Chapitre 65 – autres charges de gestion courante :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
65	Autres charges de gestion courante	89 744,00	125 000,00	35 256,00	39,29%

Admission en non-valeur et créances éteintes.

Chapitres 66, 67 et 68 – charges financières, autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
66	Charges financières	31 198,00	27 684,00	- 3 514,00	-11,26%
67	Charges exceptionnelles	200 500,00	150 500,00	- 50 000,00	-24,94%
68	Provisions	120 075,00	151 000,00	30 925,00	25,75%

Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
023	Virement à la section d'investissement	469 406,00	836 649,00	367 243,00	78,24%
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	979 025,00	956 785,00	- 22 240,00	-2,27%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2023 s'élèvent à 4 897 341 € dont 3 735 600,20 € de recettes réelles et 213 608 € de recettes d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

RECETTES FONCTIONNEMENT		
70-Produits de services		3 605 600,20
74-Subventions d'exploitation		0,00
75-Autres produits de gestion courante		0,00
013-Atténuation de charges		10 000,00
		3 615 600,20
77-Produits exceptionnels		0,00
78-Reprise sur provisions		120 000,00
		120 000,00
Recettes réelles		3 735 600,20
042-amortissements des subventions		213 608,00
Recettes d'ordre		213 608,00
RF de l'exercice		3 949 208,20
002-Excédent antérieur reporté		948 132,80
TOTAL		4 897 341,00

Chapitre 013 – atténuations de charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
013	Atténuations de charges	16 314,00	10 000,00	- 6 314,00	-38,70%

Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	3 478 000,00	3 605 600,20	127 600,20	3,67%

Vente d'eau (+6%)

Chapitre 78 – reprise sur provisions :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
78	Reprise sur provisions	89 744,00	120 000,00	30 256,00	33,71%

Reprises sur provisions après admission en non-valeur.

Les recettes d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
042	Amortissement des subventions	199 985,00	213 608,00	13 623,00	6,81%

Investissement

La section d'investissement du budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 3 343 138 €.

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10-Dotations, fonds divers	0,00
16-Capital des emprunts	171 950,00
OP- Programmes d'investissement	2 937 580,00
020-Dépenses imprévues	0,00
238-Avances sur marchés	20 000,00
Dépenses réelles	3 129 530,00
041-Avances sur marchés	0,00
040-Amortissement des subventions	213 608,00
Dépenses d'ordre	213 608,00
DI de l'exercice	3 343 138,00
001-Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	3 343 138,00

Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 2 937 580 €, selon le détail suivant :

Numéro de l'opération	Nom de l'opération	Montant
12	Amélioration de la qualité de l'eau	10 000,00 €
16	Captages Caseneuve	152 196,00 €
17	Conformité branchement plomb	30 000 €
29	Conformité captages Gignac/Céreste	53 351,80 €
48	Implantation 2 ^{ème} forage Sivergues	44 175,58 €
60	Economies d'eau	70 000,00 €
61	Réservoir Saint Laurent / Viens	3 503,67 €
62	Renouvellement des compteurs	344 663,25 €
67	Extensions réseaux 2019 Céreste	8 841,04€
69	Schéma directeur	20 000,00 €
70	Renouvellement réseau ZI Bourguignons	27 039,65 €
71	Travaux réseaux 2021-2024	904 245,93 €
72	Renouvellement réseaux place Jean Jaurès / Apt	155 000,00 €
74	Etude ressource stratégique – système du Fangas	120 000,00 €
76	Actions issues du SDAEP 2022	600 000,00 €
OPNI	Opérations diverses (matériels roulants, travaux divers...)	394 563,08 €

Le remboursement de la dette :

L'inscription budgétaire pour le remboursement en capital de la dette s'élève à 171 950 €.

Les dépenses d'ordre :

L'amortissement des subventions s'élève à 213 608 €.

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par les subventions d'équipement 861 225,25 €, l'amortissement des biens 956 785 €, le virement de la section de fonctionnement 836 649 € et par un emprunt 54 805 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10-Affectation du résultat	0,00
13-Subventions	861 225,25
16-emprunts nouveaux	54 805,00
024-Produit des cessions	0,00
Recettes réelles	916 030,25
021-Virement de la section de fonctionnement	836 649,00
040-Amortissements des biens	956 785,00
041-Avances sur marchés	0,00
Recettes d'ordre	1 793 434,00
RI de l'exercice	2 709 464,25
001-Excédent antérieur reporté	633 673,75
TOTAL	3 343 138,00

BUDGET AC REGIE

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2023 s'élèvent à 6 819 432 € dont 3 054 406,35 € de dépenses réelles et 3 765 025,65 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011-Charges générales	1 389 806,35
012-Charges de personnels	984 380,00
014-Reversements agende de l'eau	215 000,00
65-Autres charges	50 000,00
	2 639 186,35
66-Charges financières	41 915,00
67-Charges exceptionnelles	32 000,00
68-Provisions	141 305,00
022-Dépenses imprévues	200 000,00
	415 220,00
Dépenses réelles	3 054 406,35
023-Virement à la section d'investissement	2 901 718,65
042-Amortissements	863 307,00
Dépenses d'ordre	3 765 025,65
DF de l'exercice	6 819 432,00
002-Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	6 819 432,00

Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
011	Charges de gestion courante	1 217 249,00	1 389 806,35	172 557,35	14,18%

Achats d'études,
Révisions des prix suite contexte économique,
Intégration du budget DSP.

Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
012	Charges de personnels	873 830,00	984 380,00	110 550,00	12,65%

Cette prévision d'évolution de la masse salariale est due :

- 1) À l'évolution naturelle des carrières des agents, c'est-à-dire les avancements d'échelon, de grade et de promotion interne (GVT),
- 2) Des indemnités de ruptures conventionnelles et d'indemnités chômage, renfort dans les services,
- 3) Aux projets de l'année 2023 qui vont engendrer des frais de fonctionnement et plus particulièrement des charges de personnels supplémentaires. Il s'agit notamment du recrutement d'un responsable du pôle études et travaux au service de l'eau et de l'assainissement.

Chapitre 014 – atténuations de produits :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
014	Atténuations de produits	230 000,00	215 000,00	- 15 000,00	-6,52%

Chapitre 65 – autres charges de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
65	Autres charges de gestion courante	16 316,00	50 000,00	33 684,00	206,45%

Admission en non-valeur et créances éteintes.

Chapitres 66, 67 et 68 – autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
66	Charges financières	50 124,00	41 915,00	- 8 209,00	-16,38%
67	Charges exceptionnelles	48 000,00	32 000,00	- 16 000,00	-33,33%
68	Provisions	393 000,00	141 305,00	- 251 695,00	-64,04%

Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
023	Virement à la section d'investissement	1 499 495,00	2 901 718,65	1 402 223,65	93,51%
022	Dépenses imprévues	191 000,00	200 000,00	9 000,00	4,71%
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	808 739,00	863 307,00	54 568,00	6,75%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2023 s'élèvent à 6 819 432 € dont 3 635 000,80 € de recettes réelles et 401 671 € de recettes d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

RECETTES FONCTIONNEMENT		
70-Produits de services		3 566 000,80
74-Subventions d'exploitation		19 000,00
75-Autres produits de gestion courante		0,00
013-Atténuation de charges		5 000,00
		3 590 000,80
77-Produits exceptionnels		0,00
78-Reprise sur provisions		45 000,00
		45 000,00
Recettes réelles		3 635 000,80
042-Amortissements des subventions		401 671,00
Recettes d'ordre		401 671,00
RF de l'exercice		4 036 671,80
002-Excédent antérieur reporté		2 782 760,20
TOTAL		6 819 432,00

Chapitre 013 – atténuations de charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
013	Atténuations de charges	10 000,00	5 000,00	- 5 000,00	-50,00%

Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	3 524 200,00	3 566 000,80	41 800,80	1,19%

Moins de travaux en régie
Intégration des 3 communes en DSP

Chapitre 74 – dotations et participations :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
74	Subventions d'exploitation	77 000,00	19 000,00	- 58 000,00	-75,32%

Chapitres 77, 78 – Charges exceptionnelles, reprise sur provisions :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
77	Produits financiers	68 794,00	-	- 68 794,00	-100,00%
78	Reprise sur provisions	22 979,00	45 000,00	22 021,00	95,83%

Chapitre 78 : Prévission 2023 liée à l'état d'admission en non-valeur communiqué par le comptable public.

Les recettes d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
042	Amortissement des subventions	350 650,00	401 671,00	51 021,00	14,55%

Investissement

La section d'investissement du budget primitif est de 5 845 148 € en recettes et de 5 195 942 € en dépenses.

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

▪ Les dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10-Dotations, fonds divers	0,00
16-Capital des emprunts	266 100,00
OP- Programmes d'investissement	4 244 266,22
020-Dépenses imprévues	223 202,78
238-Avances sur marchés	60 000,00
Dépenses réelles	4 793 569,00
041-Avances sur marchés	702,00
040-Amortissement des subventions	401 671,00
Dépenses d'ordre	402 373,00
DI de l'exercice	5 195 942,00
002-Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	5 195 942,00

Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 4 244 266,22 € selon le détail suivant :

Numéro de l'opération	Nom de l'opération	Montant
11	Travaux divers sur STEP	99 723,33 €
12	Travaux réseaux divers	275 000,00 €
33	STEP Le Chêne	201 381,99 €
141	Travaux réseaux 2021-2024	929 487,27 €
143	STEP Les Beylons / Murs	51 635,00 €
145	Renouvellement réseau ZI des Bourguignons	71 862,01 €
146	Renouvellement réseau Place Jean Jaurès / Apt	155 000,00 €
147	Bonnieux Rue de la République	500,00 €
148	Roussillon Travaux infrastructure 2021-2024	1 113 087,50 €
149	Actions issues du SDA 2022	1 129 000,00 €

150	Renouvellement STEP Rustrel village	70 000,00 €
OPNI	Opérations diverses non affectées (matériels roulants, agencements, travaux divers...)	147 589,12 €

Le remboursement de la dette :

L'inscription budgétaire pour le remboursement en capital de la dette s'élève à 266 100 €.

Les dépenses d'ordre :

L'amortissement des subventions s'élève à 401 671 €.

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par les subventions d'équipement 1 301 837,15 €, l'amortissement des biens 863 307 € et le virement de la section de fonctionnement 2 901 718,65 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10-Affectation du résultat	0,00
13-Subventions	1 301 837,15
16-emprunts nouveaux	0,00
024-Produit des cessions	0,00
27-Autres immobilisations financières	2 560,08
Recettes réelles	1 304 397,23
021-Virement de la section de fonctionnement	2 901 718,65
040-Amortissements des biens	863 307,00
041-Avances sur marchés	702,00
Recettes d'ordre	3 765 727,65
RI de l'exercice	5 070 124,88
002-Excédent antérieur reporté	775 061,12
TOTAL	5 845 186,00

BUDGET SPANC

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2023 s'élèvent à 170 098 € dont 129 271 € de dépenses réelles et 40 827 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011-Charges générales	24 884,00
012-Charges de personnels	100 000,00
65-Autres charges	3 000,00
	127 884,00
66-Charges financières	0,00
67-Charges exceptionnelles	700,00
68-Provisions	687,00
022-Dépenses imprévues	0,00
	1 387,00
Dépenses réelles	129 271,00
023-Virement à la section d'investissement	38 620,00
042-amortissements	2 207,00
Dépenses d'ordre	40 827,00
DF de l'exercice	170 098,00
002-Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	170 098,00

Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
		2022	2023	2022/2023	
Chap.	Libellés				
011	Charges de gestion courante	19 707,00	24 884,00	5 177,00	26,27%

Augmentation des fluides (+ 1 000€) , des frais d'actes et contentieux (3 840€ de 2022).

Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
		2022	2023	2022/2023	
Chap.	Libellés				
012	Charges de personnels	107 000,00	100 000,00	- 7 000,00	-6,54%

Chapitre 65 – autres charges de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
65	Autres charges de gestion courante	2 074,00	3 000,00	926,00	44,65%

Chapitres 67 et 68 – autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
67	Charges exceptionnelles	400,00	700,00	300,00	75,00%
68	Provisions	3 361,00	687,00	- 2 674,00	-79,56%

Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
023	Virement à la section d'investissement	24 732,00	38 620,00	13 888,00	56,15%
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	2 849,00	2 207,00	- 642,00	-22,53%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2023 s'élèvent à 170 098 € dont 131 180,25 € de recettes réelles.

RECETTES FONCTIONNEMENT	
70-Produits de services	128 180,25
74-Subventions d'exploitation	0,00
75-Autres produits de gestion courante	0,00
013-Atténuation de charges	0,00
	128 180,25
77-Produits exceptionnels	0,00
78-Reprise sur provisions	3 000,00
	3 000,00
Recettes réelles	131 180,25
042-amortissements des subventions	0,00
Recettes d'ordre	0,00
RF de l'exercice	131 180,25
002-Excédent antérieur reporté	38 917,75
TOTAL	170 098,00

Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	123 660,00	128 180,25	4 520,25	3,66%

Redevance ANC.

Chapitre 78 – reprise sur provisions :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2022	2023	2022/2023	
78	Reprise sur provisions	753,00	3 000,00	2 247,00	298,41%

Reprise sur provision liée à l'état de non-valeur communiqué par le comptable public.

Investissement

La section d'investissement du budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 49 197,10 €.

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10-Dotations, fonds divers	0,00
16-Capital des emprunts	0,00
OP- Programmes d'investissement	49 197,10
020-Dépenses imprévues	0,00
238-Avances sur marchés	0,00
Dépenses réelles	49 197,10
041-Autres créances	0,00
040-Amortissement des subventions	0,00
Dépenses d'ordre	0,00
DI de l'exercice	49 197,10
002-Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	49 197,10

Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 49 197,10 € (licences, matériels divers...)

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par le virement de la section de fonctionnement 38 620 € et l'amortissement des biens 2 207 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10-Affectation du résultat	0,00
10- Reversements FCTVA	0,00
13-Subventions	0,00
16-emprunts nouveaux	0,00
024-Produit des cessions	0,00
Recettes réelles	0,00
021-Virement de la section de fonctionnement	38 620,00
040-Amortissements des biens	2 207,00
041-Opérations patrimoniales	0,00
Recettes d'ordre	40 827,00
RI de l'exercice	40 827,00
002-Excédent antérieur reporté	8 370,10
TOTAL	49 197,10

BUDGET PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011-Charges générales	12 600,00
	12 600,00
66-Charges financières	0,00
67-Charges exceptionnelles	0,00
68-Provisions	0,00
022-Dépenses imprévues	0,00
	0,00
Dépenses réelles	12 600,00
023-Virement à la section d'investissement	1 240,00
042-amortissements	7 174,00
Dépenses d'ordre	8 414,00
DF de l'exercice	21 014,00
002-Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	21 014,00

RECETTES FONCTIONNEMENT	
70-Prestation de services	15 000,69
74-Subventions d'exploitation	0,00
75-Autres produits de gestion courante	0,00
013-Atténuation de charges	0,00
	15 000,69
77-Produits exceptionnels	0,00
78-Reprise sur provisions	0,00
	0,00
Recettes réelles	15 000,69
042-amortissements des subventions	666,00
Recettes d'ordre	666,00
RF de l'exercice	15 666,69
002-Excédent antérieur reporté	5 347,31
TOTAL	21 014,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
16-Capital des emprunts	0,00
OP- Programmes d'investissement	22 699,76
020-Dépenses imprévues	0,00
238-Avances sur marchés	0,00
	22 699,76
Dépenses réelles	22 699,76
041-Autres créances	0,00
040-Amortissement des subventions	666,00
Dépenses d'ordre	666,00
DI de l'exercice	23 365,76
002-Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	23 365,76

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10-Affectation du résultat	0,00
13-Subventions	0,00
16-emprunts nouveaux	0,00
	0,00
Recettes réelles	0,00
021-Virement de la section de fonctionnement	1 240,00
040-Amortissements des biens	7 174,00
Recettes d'ordre	8 414,00
RI de l'exercice	8 414,00
002-Excédent antérieur reporté	14 951,76
TOTAL	23 365,76



APT, AURIBEAU, **BONNIEUX**, BUOUX,
CASENEUVE, CASTELLET, **CÉRESTE**,
GARGAS, **GIGNAC**, GOULT, **JOUCAS**,
LAGOSTE, **LAGARDE D'APT**, LIOUX,
MÉNERBES, MURS, **ROUSSILLON**,
RUSTREL, **SAIGNON**, SAINT-MARTIN-
DE-CASTILLON, **SAINT-PANTALÉON**,
SAINT-SATURNIN-LÈS-APT, **SIVERGUES**,
VIENS, **VILLARS**.

” Un territoire, des communes...votre Interco !
Pour un développement solidaire, durable et
authentique de notre territoire. “

Communauté de communes
Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne
Standard : 04 90 04 49 70 / contact@paysapt-luberon.fr
www.paysapt-luberon.fr